

Département
de la MOSELLE

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 août 2025

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaut ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier ; M. BERGER Laurent ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. SINDT Alain donne procuration à M. Jean-Marc SINDT

Absents : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

8 – Attribution contrat de fermage : section 15 parcelles 229 et 233

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 23 juin 2025 en point 4, il a été décidé la mise en fermage des parcelles communales 229 et 233 section 15. A l'issue d'un mois de publicité, deux candidats ont formulé par écrit leur demande pour louer ces parcelles par contrat de fermage, à savoir :

Monsieur PIRUS Sylvain 1 Route de Kaltweiler 57480 KERLING Lès SIERCK courrier reçu le 23/06/2025
Monsieur HELMSTETTER Jehan 24 Rue Principale 57480 KERLING Lès SIERCK courrier reçu le 22/07/2025

Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité moins 3 abstentions décide de conclure deux contrats de fermage comme suit :

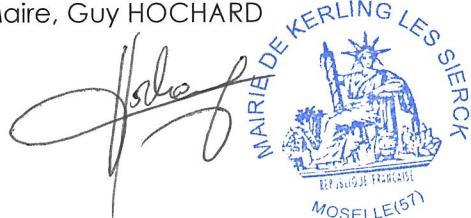
Parcelle 229 section 15 location à M HELMSTETTER Jehan 24 Rue Principale 57480 KERLING Lès SIERCK
Parcelle 233 section 15 location à Monsieur PIRUS Sylvain 1 Route de Kaltweiler 57480 KERLING Lès SIERCK

Les membre du conseil précise que ces parcelles sont louées uniquement pour des activités agricoles et en aucun pour du stockage et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 28 août 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



The image shows a handwritten signature of Guy Hochard on the left, followed by an official circular stamp of the commune. The stamp features a central illustration of the Statue of Liberty, surrounded by the text "MAIRIE DE KERLING LES SIERCK" at the top and "REPUBLIQUE FRANCAISE" at the bottom, with "MOSELLE EST" written along the bottom edge.